AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE

GENUYT & ASSOCIÉS
ACTHEOS

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

6 Avenue du Coq
75009 PARIS
+33 (0)1 40 16 92 93
genuyt@actheos.com
www.actheos.com

FONDATION A.R.CA.D

4 RUE KLEBER
92300 – LEVALLOIS PERRET

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

Le présent rapport comporte 27 pages.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du Conseil d'Administration de la Fondation A.R.CA.D,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation A.R.CA.D relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

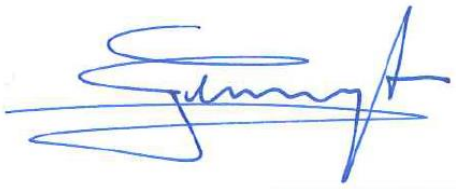
6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Une description plus détaillée de la responsabilité de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 18 juillet 2024



SAS GENUYT & ASSOCIES
Représentée par
Charles-Antoine GENUYT
Commissaire aux comptes

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASSOCIATION BILAN ACTIF

1402701 - FONDATION ARCAD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 350,28	1 350,28		
Autres	11 154,00	11 154,00		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	73 380,00		73 380,00	
Constructions	660 420,00	36 643,75	623 776,25	
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	78 699,82	8 618,59	70 081,23	1 440,05
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés	280 000,00		280 000,00	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	655,00		655,00	7 155,00
TOTAL (I)	**1 105 659,10**	**57 766,62**	**1 047 892,48**	**8 595,05**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations	912 461,16		912 461,16	
Autres	465,90		465,90	559,89
Valeurs mobilières de placement	4 376 317,77		4 376 317,77	1 350 655,32
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 963 655,43		2 963 655,43	3 396 486,92
Charges constatées d'avance	49 822,09		49 822,09	583,91
TOTAL (II)	**8 302 722,35**		**8 302 722,35**	**4 748 286,04**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**9 408 381,45**	**57 766,62**	**9 350 614,83**	**4 756 881,09**

ASSOCIATION BILAN PASSIF

1402701 - FONDATION ARCAD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 061 000,00	1 061 000,00
Fonds propres complémentaires	39 175,22	39 175,22
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	2 112 472,04	2 102 188,00
Excédent ou déficit de l'exercice	-103 867,19	10 284,04
Situation nette (sous total)	*3 108 780,07*	*3 212 647,26*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**3 108 780,07**	**3 212 647,26**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 632 996,33	1 487 937,00
Fonds dédiés		
TOTAL (II)	**5 632 996,33**	**1 487 937,00**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	100 000,00	
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	**100 000,00**	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 853,95	8 770,44
Dettes des legs ou donations	441 536,40	
Dettes fiscales et sociales	53 448,08	47 526,39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**508 838,43**	**56 296,83**
Ecarts de conversion passif **(V)**		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**9 350 614,83**	**4 756 881,09**

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

1402701 - FONDATION ARCAD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	424 874,14	939 724,18
Mécénats	5 000,00	
Legs, donations et assurances-vie	668 423,69	-96 644,94
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	45 876,58	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1,53	2,37
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 144 175,94**	**843 081,61**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	300 030,00	149 579,53
Aides financières	598 687,00	411 706,69
Impôts, taxes et versements assimilés	65 287,25	4 236,98
Salaires et traitements	163 882,98	205 223,06
Charges sociales	64 272,92	86 667,39
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	38 317,54	949,11
Dotations aux provisions	100 000,00	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 860,39	2 252,33
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 333 338,08**	**860 615,09**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-189 162,14**	**-17 533,48**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	85 294,95	27 817,52
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**85 294,95**	**27 817,52**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**85 294,95**	**27 817,52**

Voir l'attestation de l'expert comptable

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

1402701 - FONDATION ARCAD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-103 867,19**	**10 284,04**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats **(VII)**		
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**1 229 470,89**	**870 899,13**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**1 333 338,08**	**860 615,09**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-103 867,19**	**10 284,04**

Voir l'attestation de l'expert comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1402701 - FONDATION ARCAD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

La Fondation A.R.C.A.D, Aide et Recherche en Cancérologie Digestive a pour buts :

1- d'informer et d'aider les patients atteints de tumeurs cancéreuses digestives,

2- de promouvoir la recheche clinique ainsi que des soins de qualité aux patients

3- de sensibiliser la population ainsi que les acteurs de santé pour un dépistage accru.

Les moyens mis en oeuvre :

Les moyens d'action de la fondation sont, tant sur le plan national qu'international :

- la prise en charge ou la participation au financement de programmes d'actions ou de recherche sélectionnés après appels à projets

- l'organisation de toutes actions ou manifestations pouvant contribuer à la réalisation du but poursuivi ;

- l'information sur les actions réalisées, à destination des professionnels et du public notamment ;

- l'octroi de prix, bourses, récompenses ;

- et plus généralement tous autres moyens contribuant à la réalisation des objectifs de la fondation

Dotation et ressources

La dotation s'élève à 1 050 000 €, somme apportée par les fondateurs initiaux en vue de la reconnaissance de la recoonaissance de la " Fondation A.R.CA.D, AIde et Recherche en Cancérologie Digestive", comme établissement d'utilité publique.

La dotation peut être accrue en valeur absolue par décision du conseil.

Le fonds de dotation est placé en valeurs mobilières, cotées ou non cotées à une bourse officielle française ou étrangère, en titres de créances négociables, en obligation assimilables du trésor, en immeubles nécessaires au but poursuivi ou en immeubles d'apport

Les ressources annuelles de la fondation se composent :

1- du revenu de la dotation;
2- des subventions qui peuvent lui être accordées;
3- du produit des libéralités;
4-du produit des ressources crées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu , avec l'agrément de l'autorité compétente;
5- du produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu;
6- des sommes versées par les fondateurs en vertu des engagements contractés lors de la création de la fondation.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 9 350 614,83 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -103 867,19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La fondation a acquis courant juin 2023 de nouveaux locaux à usage de bureau à Paris.
Les frais d'acquisitions afférents à ces locaux ont été comptabilisés en charge.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

L'ancienne directrice madame Lama SHARARA, est actuellement arrêtée pour maladie professionnelle depuis le 5 décembre 2022. Compte tenu de la typologie de sa maladie et des échanges en cours avec mme Sharara, la somme de 100 000 € a été provisionnée.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels et Site internet 2 à 3 ans
- Matériel de bureau 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
Site internet	11 154
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	**11 154**

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	12 504		
CORPORELLES	Terrains				73 380
	Constructions — Sur sol propre				660 420
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers	*(1)*			345 554
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		14 156	4 761	
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	14 156	4 761	1 079 354
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		7 155		
		TOTAL	7 155		
		TOTAL GENERAL	33 815	4 761	1 079 354

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés *280 000*

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			12 504	
CORPORELLES	Terrains				73 380	
	Constructions — Sur sol propre				660 420	
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers	*(1)*			345 554	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport					
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			5 771	13 146	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		5 771	1 092 500	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			6 500	655	
		TOTAL		6 500	655	
		TOTAL GENERAL		12 271	1 105 659	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés *280 000*

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1402701 - FONDATION ARCAD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles — Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles — Matériel de transport				
Autres immobs corporelles — Mat. bureau et informatiq., mob.				
Autres immobs corporelles — Emballages récupérables divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. — Sur sol propre							
Constr. — Sur sol autrui							
Constr. — Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. — Inst. gales, ag. am div							
A. Immo. corp. — Matériel transport							
A. Immo. corp. — Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp. — Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C **Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Voir l'attestation de l'expert comptable

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		655		655
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	(3)	912 927	912 927	
	Charges constatées d'avance		49 822	49 822	
	TOTAUX		**963 404**	**962 749**	**655**

Renvois		
(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	
(3)	Créances reçues par legs ou donations	912 461

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	49 822
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**49 822**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	21 000
TOTAL	**21 000**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	1 061 000,00				1 061 000,00
Fonds propres complémentaires	39 175,22				39 175,22
Report à nouveau	2 102 188,00		10 284,04		2 112 472,04
Excédent ou déficit de l'exercice	10 284,04			114 151,23	-103 867,19
TOTAUX	**3 212 647,26**		**10 284,04**	**114 151,23**	**3 108 780,07**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
DONS MANUELS ET LEGS	1 487 937,00		782 505,63		4 927 564,96	5 632 996,33	
TOTAL	**1 487 937,00**		**782 505,63**		**4 927 564,96**	**5 632 996,33**	

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	4 813 483,02
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 487 937,00
Charges	**Montants**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	5 632 996,33
Solde de la rubrique	**668 423,69**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1402701 - FONDATION ARCAD

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	716 197,00	204 779,00	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		349 770,00	Dons manuels	424 874,14	420 142,00
			Legs, donations et assurances-vie	4 813 483,02	14 541,00
1.2. Réalisées à l'étranger			Mécénats	5 000,00	
Actions réalisées par l'organisme			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		519 582,00
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	66 308,00	15 662,00			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	281 342,48	261 635,00			
TOTAL DES EMPLOIS	**1 063 847,48**	**831 846,00**	TOTAL DES RESSOURCES	**5 243 357,16**	**954 265,00**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	138 317,54	949,00	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	5 632 996,33	1 487 937,00	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	1 487 937,00	1 376 751,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		10 284,00	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	103 867,19	
TOTAL	**6 835 161,35**	**2 331 016,00**	**TOTAL**	**6 835 161,35**	**2 331 016,00**
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisés à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			**TOTAL**		

Voir l'attestation de l'expert comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU RELATIF AUX FONDS DÉDIES RELEVANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	1 487 937,00	1 376 751,00
(-) Utilisation	1 487 937,00	1 376 751,00
(+) Report	5 632 996,33	1 487 937,00
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	5 632 996,33	1 487 937,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	13 854	13 854		
Personnel & comptes rattachés	28 503	28 503		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	23 257	23 257		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	1 688	1 688		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	441 536	441 536		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**508 838**	**508 838**		

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

(3) Autres dettes reçues par legs ou donations — 441 536 — 441 536

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 680
Dettes fiscales et sociales	41 139
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**45 819**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 10 883,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	40,00 %
Taux d'actualisation	3,17 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	1,00 %

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	**5,00**	**5,00**
Ingénieurs et cadres	4,00	4,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		